

Informations générales sur l'organisation des états d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

L'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) est une organisation instituée par l'Accord de Georgetown en 1975. Sont membres du Groupe ACP, les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique parties signataires de cet Accord ou de l'Accord de Partenariat entre les ACP et l'Union européenne officiellement dénommé " Accord de Partenariat ACP-CE " ou encore " Accord de Cotonou ".

Le Secrétariat assure la gestion administrative de l'OEACP. Il assiste les organes de décisions et de consultation de l'OEACP dans leurs missions. Le Secrétariat de l'OEACP a son siège à Bruxelles (Belgique). Il est dirigé par un Secrétaire général doté de pouvoirs exécutifs. Le Secrétaire général est chargé de la mise en oeuvre de la politique internationale de l'OEACP ainsi que de l'animation et de la coordination de la politique de coopération.



Pour plus d'informations sur l'OEACP www.acp.int/fr/node

Contact

- **Direction du Commerce Extérieur** : Mme RANDRIAMIFIDY Holy
Tél: [0348505517](tel:0348505517)
Email: holyrandriamifidy@gmail.com

Mme NIVO HARILALAINA Lydia
Tél: [0348508270](tel:0348508270)
Email: arilalain@gmail.com



[Télécharger le PDF](#)